

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/A0N0/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018 pour les prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale pour l'exercice budgétaire 2019.

1. Objet

L'Autorité Portuaire Nationale (APN) lance, pour son compte les prestations de gardiennage de ses structures, pour l'exercice 2019.

2. Consistance des prestation

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert consistent en la fourniture du service de gardiennage des structures de l'APN, pour l'exercice 2019.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel est de 20.000.000 (vingt millions) de FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des prestations est d'un (01) an, du 1er janvier au 31 décembre 2019.

5. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert portent sur les prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale, en un (01) lot unique, décomposé comme

suit :

- Poste n°1 : Locaux de l'APN ;
- Poste n°2 : Logement de fonction du Directeur Général de l'APN ;
- Poste n°3 : Logement du Président du Conseil d'Administration de l'APN.

Les caractéristiques desdites prestations sont définies dans le Dossier d'Appel d'Offres, pièce n°5 intitulée « Descriptif de la Prestation ».

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux Prestataires installés au Cameroun ayant une expertise avérée dans le gardiennage et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les prestations sont financées par l'Autorité Portuaire Nationale, budget de l'exercice 2019, code comptable n° 612 060, Sous-Programme n°3.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14. E-mail : apn@camnet.cm.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (Secrétariat), Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14, E-mail : apn@camnet.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50.000 (cinquante mille) francs CFA, dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais doivent être remises en six (06) exemplaires dont 01 (un) marqué original cinq (05) copies comme tels, suivant les indications de l'article 12 du RGA0 (pièce n°2) et du RPA0 (pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction Générale (Secrétariat), Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P 11538 Yaoundé Tél.(237)222.23.73.16/222.23.73.17, Fax.222.23.73.14, Email :apn@camnet.cm, au plus tard le 10 septembre 2018 à 13 heures, heure locale, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AON0/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018 pour les prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale, pour l'exercice 2019. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une des Compagnies d'Assurance agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de 400.000 (quatre cent mille) FCFA ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises du marché et valable pendant trente(30) jours au-delà de la limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet et Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03(trois) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de remise des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du

Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le même jour le 10 septembre 2018 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'APN, dans la salle de conférence de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale sise l'Immeuble CAA 1er étage, Boulevard du 20 mai à Yaoundé. L'ouverture des offres financières sera faite ultérieurement.

Le soumissionnaire peut assister à la séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de son choix désignée à cet effet.

14. Critères d'évaluation

La méthode de notation est par point.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

Dossier administratif

- Non production de l'offre en six(06) exemplaires ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Présence d'informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique ;
- non production d'un agrément en cours de validité signé par l'autorité compétente.

Le non-respect d'un seul critère entraîne le rejet de l'offre.

Dossier technique

- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

14.2. Critères essentiels

Les offres sont évaluées selon les critères suivants :

- Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre, intercalaires avec onglets) 05 points
 - Conformité de la prestation aux spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres 30 points
 - Mode opératoire pour la réalisation des prestations 50 points
 - Références de la société et son personnel 15 points
- TOTAL 100 points

15. Attribution

Critère financier : Le marché est attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

Les critères d'évaluation sont détaillés en sous-critères dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0, pièce n°3).

16. Durée de validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale
Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai
BP 11 538 Yaoundé

Téléphone fixe : 222 23 73 16 / 222 23 73 17

Fax : 222 23 73 14 E-mail : apn@camnet.cm